



## INFO-MUNICIPAL AVRIL 2023

### ÉVÈNEMENTS

#### MOT DU MAIRE



Quel plaisir de pouvoir de nouveau nous réunir autour d'un bon spaghetti ! Quel beau succès, avec plus de 1000 repas servis au profit de la Fabrique ! Je tenais à remercier bien chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cet événement, les bénévoles, les commanditaires et le comité d'organisation. Une mention spéciale bien évidemment à M. Vincent Forino et M. Lino Cimaglia (Sénior) qui sont ni plus ni moins que les fondateurs du marathon-spaghetti et que j'ai eus grand plaisir de rencontrer ! Merci également à Sœur Angèle qui nous a fait l'honneur de sa présence tout comme celle de notre députée provinciale, Mme Carole Mallette. De tels moments font chaud au cœur. Et puis, n'oubliez pas de suivre les prochaines activités organisées dans le cadre de notre année anniversaire du 175e de la municipalité, le tout est disponible sur notre site Internet et au fur et à mesure de l'année des annonces seront faites sur nos réseaux sociaux. Amitiés, **Yves Boyer, maire**

#### OFFRE D'EMPLOI

- *Moniteur. trice de camp de jour*

Faites parvenir votre candidature :

<https://urlz.fr/k8Ap>

#### DISTRIBUTION D'ARBRES

La distribution d'arbres cette année aura lieu le 13 mai entre 9 h et 12 h à la caserne de la municipalité.



Denys Van Winden, M. Vincent Forino, M. Yves Boyer, M. Lino Cimaglia (sénior) et M. Denis Tetreault



Une visite de Sœur Angèle !



## Portes ouvertes caserne 32

*Tirage, visite des locaux, camions et équipements ! Venez en grand nombre !*

**Le 13 mai 2023 de 9 h à 12 h**

#### OFFRE ALIMENTATION SAINE

La municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington vous invite à consulter la section **offre alimentaire saine** sur le site Internet de la municipalité en partenariat avec la santé publique, le projet des Complices Alimentaires et nos deux commerçants en alimentation soit : le dépanneur Jovy et le Marché Monchamp. <https://st-patrice-sherrington.com/offre-alimentation-saine/>



Chers parents,

Pour le camp de jour 2023, le principe du « premier arrivé, premier servi » pour les citoyens de Sherrington sera de mise et par la suite, le même principe s'appliquera pour les enfants des villes avoisinantes, si le nombre de places nous le permet. Notre but premier sera de divertir les enfants pour qu'il passe un été amusant tout en se développant.

**Début** 26 juin 2023  
**Fin** 18 août 2023  
**Horaire** 8 h à 16 h  
**SERVICE DE GARDE**  
**Horaire** 7 h à 8 h  
16 h à 18 h  
**Frais** 20 \$/semaine

Les inscriptions se feront directement sur le site Internet de la municipalité. Il est très important de respecter la date limite des inscriptions au 25 mai.

#### INSCRIPTION TARIF

**Été complet** 520 \$  
(8 semaines)  
**À la semaine** 75 \$  
Rabais de 5 \$/semaine à partir du 2<sup>e</sup> enfant d'une même famille.

#### Municipalité de Sherrington

300, rue Saint-Patrice  
Sherrington (Québec) J0L 2N0  
Pour tout complément d'information concernant les inscriptions :  
[loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)  
ou **450-454-4959 poste 101.**

Possibilité d'acquitter les frais en totalité à l'inscription ou en trois versements égaux, par chèques postdatés ou via votre banque.

# LOISIRS

## LES DIMANCHES DE BASEBALL

VEZ ENCOURAGER  
LES JEUNES JOUEURS-JOUEUSES

Club de baseball  
Sherrington

**2 PARTIES: 15H & 18H**  
BIENVENUE À TOUS !

DÈS LE 11 JUIN, AU PARC DES LOISIRS DE SHERRINGTON

## La pétanque de Sherrington

### Bocce

inscriptions dès maintenant  
infos: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

### Les activités au programme

Salut! On est heureux de vous présenter une partie de la programmation des activités qui se dérouleront bientôt dans la municipalité. Nous sommes toujours à la recherche de gens pour le comité des loisirs.

Si vous désirez organiser des activités, contactez-moi dès maintenant!

Jonathan  
[loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

Bien! Vous avez décidé de vous y mettre? Ou plutôt d'effectuer un retour sur les terrains? Les cours de tennis sont pour tout le monde, peu importe votre calibre de jeu.

## COURS DE TENNIS

SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

### DÈS LE 2 MAI

1 COURS  
TOUS LES MARDIS,  
PENDANT 8 SEMAINES

18h, 8 à 11 ans  
19h, 12 à 17 ans  
20h, 18 ans et +

inscription: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

**\$80**  
WOW

## SAMEDI 3 + DIMANCHE 4 JUIN

### Vente de garage

Vous avez le choix:  
Chez vous ou au Centre communautaire.

info: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

## Balle-molle

Sherrington

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT  
DÉBUT DES ACTIVITÉS: FIN MAI  
info: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

## DIMANCHE 4 JUIN, 10h

### Cyclothon 20km

#### Ateliers sécurité à vélo (enfants)

inscriptions sur place, dès 9h, Centre communautaire

info: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

## SOCCER

### SHERRINGTON

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT

**\$50** U6-U8  
**\$25** U4

DÉBUT DES ACTIVITÉS  
LUNDI 22 MAI  
info: [loisirs@sherr.ca](mailto:loisirs@sherr.ca)

## YOGA

NOUVELLE SESSION  
TROIS OPTIONS

MARDI 18H30, DÈS LE 16 MAI  
MARDI 19H45, DÈS LE 16 MAI  
JEUDI 10H00, DÈS LE 18 MAI

CENTRE COMMUNAUTAIRE  
L.-G.-LAMOUREUX

CLAUDINE MARTIN  
PROFESSEURE CERTIFIÉE

INSCRIPTION: (514) 409-0943  
[GAMAYAYOGA108@GMAIL.COM](mailto:GAMAYAYOGA108@GMAIL.COM)

SESSION DE 10 SEMAINES  
100\$ POUR LES RÉSIDENT-ES DE SHERRINGTON

# COMMUNAUTAIRE

## LE SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU CŒUR DU JARDIN » INC.

### SERVICE « PETITES COMMISSIONS »

Service offert à la clientèle de 60 ans + autonome. Nous offrons le transport par minibus pour aller faire vous-mêmes les commissions jugées essentielles pour avoir une qualité de vie convenable en demeurant à la maison. Le coût du service est de 4,00 \$ et nous vous amenons à 4 endroits à Saint-Rémi dont : le marché d'alimentation, la pharmacie, l'institution financière et le bureau de poste. (Réservation obligatoire)

Mme Denise Lauzon Plourde, Prés.	450-454-4129
Mme Micheline Quenneville, Vice-Prés.	514-224-0095
M. Jean-Guy Larose, Secr. Trésorier	450-454-3771
Mme Solange Courchesne, Dir.	450-454-6246
M. Michel Courchesne, Dir.	514-926-9963
M. Benoit d'Amour, Dir.	514-928-3842
<b>234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0</b>	



## LE SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU CŒUR DU JARDIN » INC. avec vous depuis 1980 !

### « MANUEL DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BÉNÉVOLAT »

Outil de travail fort intéressant offert gratuitement aux organismes. Nous avons voulu vous transmettre et partager notre expertise qui nous l'espérons vous aidera dans la gestion de personnes bénévoles à travers vos actions communautaires. Profitez-en !

Information ► [Ginette 450.454.6567](tel:450.454.6567)/[sab.stremi@bellnet.ca](mailto:sab.stremi@bellnet.ca)

## LA FADOQ DE SHERRINGTON

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mardis	Jeux, exercices à 13 h
	Cours de danse en ligne à 13 h Au centre communautaire
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h

# LA FABRIQUE

## BAZAR : HORAIRE

Les heures d'ouverture sont du mardi au vendredi de 13 h à 16 h.

Bénévoles demandés. Contactez le 450-454-3393.

## BÉNÉVOLES DEMANDÉS : MARGUILLIERS



2 postes d'un mandat de 3 ans à combler. (1 réunion/mois)

Bon esprit d'équipe et volonté de faire avancer les dossiers avec les meilleures décisions pour la vie de notre paroisse. Contactez le 514-454-3393.

## FÊTE DE L'AMOUR 2023

Tous les couples de Sherrington qui célèbrent cette année un anniversaire de mariage de 1 an, 5 ans et autres multiples de 5 ou plus de 50 ans sont invités à venir fêter leur amour avec parents et amis le dimanche 28 mai à l'église Saint-Patrice. Il y aura une messe spéciale à 8h45. Vous devez vous inscrire avant le 21 mai.

Information et inscription : Nicole Duteau 450-454-3749 ou Isabelle Robert : 450-454-3393

# ENVIRONNEMENT

## ÉCOCENTRES - MISE À JOUR DES CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES

Afin d'accommoder les citoyens et les entreprises, Compo-Haut-Richelieu effectue une mise à jour concernant les conditions d'accès à ses écocentres. D'abord, après analyse des données d'achalandage dans les écocentres, les entreprises ont accès à l'écocentre Saint-Luc, du mardi au vendredi, selon les heures d'ouverture. Les samedis, elles seront acceptées à l'écocentre Iberville. Aussi, le déchargement manuel des camions et des remorques à bascule est dorénavant autorisé, sous conditions pour certaines matières. L'utilisation de la bascule demeure interdite, sous peine de sanction financière et d'accès.

- Les chargements de béton, d'asphalte et de terre ne doivent pas excéder 75 pieds cubes. Les usagers dont le chargement excède ce volume sont invités à se rendre vers un lieu de disposition adapté à cette quantité.
- Les chargements de paillis sont acceptés à l'écocentre Iberville uniquement et ne doivent pas excéder 75 pieds cubes. Les usagers dont le chargement excède ce volume sont invités à se rendre vers un lieu de disposition adapté à cette quantité.
- Le déchargement des matières, quelles qu'elles soient, doit être terminé pour l'heure de fermeture.

L'écocentre Saint-Rémi, nouvellement géré par Compo-Haut-Richelieu, est accessible aux citoyens des MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville (entrepreneurs non admis). Pour en savoir plus sur le fonctionnement et sur les matières acceptées et refusées, [compo.qc.ca/ecocentres](http://compo.qc.ca/ecocentres).

## COLLECTES À VENIR :

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	R	4	5	6
7	8	9	D	C	11	13
14	15	16	R	C	18	20
21	22	23	D	C	25	27
28	29	30	R			

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				C	1	3
4	5	6	D	C	8	10
11	12	13	R	C	15	17
18	19	20	D	C	22	24
25	26	27	R	C	29	30

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mercredi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Mercredi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Jeudi	Aux 2 semaines jusqu'en mars
Gros rebuts non valorisables	24 mai et 21 juin	Chaque mois

Aussi : Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.

- R Récupération
- C Compostage
- D Déchets
- Gros rebuts non valorisables  
✓ = matelas, divan, tapis, toiles  
⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

## LES ÉCOCENTRES

### ÉCOCENTRE IBERVILLE

825, rue Lucien-Beaudin  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(Québec) J2X 5L2

Lundi	7 h30 à 16 h
Mardi	8 h à 16 h
Mercredi	Fermé
Jeudi	8 h à 16 h
Vendredi	8 h à 16 h
Samedi	9 h à 16 h
Dimanche	Fermé

### ÉCOCENTRE SAINT-LUC

950, rue Gaudette,  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J2W 3G1

Lundi	Fermé
Mardi	8 h à 16 h
Mercredi	8 h à 16 h
Jeudi	8 h à 18 h
Vendredi	8 h à 16 h
Samedi	9 h à 16 h
Dimanche	Fermé

### ÉCOCENTRE LACOLLE

8, rue du Parc-Industriel  
Lacolle (Québec) J0J 1J0

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	8 h à 16 h
Vendredi	8 h à 16 h
Samedi	9 h à 16 h
Dimanche	Fermé

### ÉCOCENTRE SAINT-RÉMI

284, rue de l'Église  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	10 h à 18 h
Jeudi	Fermé
Vendredi	8 h à 16 h
Samedi	9 h à 16 h
Dimanche	Fermé

# SERVICE INCENDIE

## PRÉVENTION | La cuisine au BBQ, ça vous allume ?

Rien que d'y penser, vos papilles gustatives s'agitent et votre odorat s'emballe ? L'arrivée du beau temps nous encourage tous à sortir et à profiter du soleil, mais également à utiliser notre BBQ pour un festin. Voici quelques conseils qui vous aideront à profiter pleinement et en toute sécurité de cette saison, toujours trop courte pour les passionnés.

## SERVICE INCENDIE

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport des interventions du mois de mars 2023 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Intervention	4	Garde externe	31
Entraide	13	Travaux caserne	3
Premier Répondant	5	Formation	1
Garde interne	23	Autre et bénévolat	5



Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement.

Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Pour être utilisé façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- ✓ à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone ;
- ✓ installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu ;
- ✓ à une distance de dégagement sécuritaire (au moins 60 cm) de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.) ;
- ✓ bien raccordé à sa bonbonne.
- ✓ À chaque utilisation, vous devez :
- ✓ ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne ;
- ✓ ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert ;
- ✓ éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage ;

Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

## BIBLIOTHÈQUE

**HORAIRE :** MARDI 14H30 À 17H30 JEUDI 18H À 20H30 VENDREDI 14H30 À 17H30 SAMEDI 9H30 À 12H

## ADMINISTRATION

**RÔLE D'ÉVALUATION :** Avant le **1<sup>er</sup> mai 2023**, une demande de révision peut être effectuée, pour information :

<https://mrcjardinsdenapierville.ca/votre-mrc/evaluation-fonciere/>

### DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

24 janvier 2023	16 mai 2023	19 septembre 2023
15 février 2023	13 juin 2023	17 octobre 2023
14 mars 2023	18 juillet 2023	14 novembre 2023
18 avril 2023	15 août 2023	12 décembre 2023

### À RETENIR DE L'ASSEMBLÉE DU 18 AVRIL 2023

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Rapport des interventions du mois de mars 2023
- Entente relative à la fourniture des services de sécurité incendie par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington à la municipalité de Saint-Édouard

#### ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- Adoption de la liste des comptes en date du 18 avril 2023
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERL) – reddition de comptes de l'exercice 2022
- Dépôt des états financiers de l'exercice échu au 31 décembre 2022
- Embauche au poste de coordonnatrice au camp de jour pour la période estivale
- Embauches au poste de moniteur et aide-moniteur au camp de jour pour la période estivale
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- Demande de la Municipalité de Sainte-Monique au ministère de la Culture et des Communications pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

- Cumuler l'enveloppe budgétaire 2023 pour l'exercice 2024 du FRR de la MRC des Jardins-de-Napierville

#### POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

- Avis de motion - Projet de règlement 320-2 relatif au Comité Consultatif d'Urbanisme

#### URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Rapport des permis du mois de mars 2023
- Demande de dérogation mineure no DM 2023-295
- Demande de démolition no DD 2023-259
- Demande de dérogation mineure no DM 2023-304
- Demande de dérogation mineure no DM 2023-6

#### TRAVAUX PUBLICS

- Rapport des principaux travaux du mois de mars 2023

#### LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

- Demande de financement dans le cadre du Fonds « En Montérégie, on bouge ! »

## CHIEN – RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR CHIENS 2023

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) sur le site Internet de la municipalité (<https://st-patrice-sherrington.com/services-au-citoyens/services-animaliers/>) et effectuer votre paiement de 15 \$ annuellement par chien au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0. Nous tenons à vous rappeler qu'il est stipulé au règlement municipal 256-4, que, pour avoir le droit de garder un chien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le propriétaire ou maître du chien doit être détenteur d'une licence émise par la Municipalité pour chaque chien ou enclos qu'il possède et que si le règlement n'est pas respecté, vous vous exposez à une amende.

**Pour plus d'information, contactez Mme Isabelle Robert, Officière responsable des chiens, au 514-916-6973.**



### Cuisiner au BBQ vous allume ...



**La prudence s'impose !**

- ✓ surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction ;
- ✓ ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé ;
- ✓ fermer le robinet de la bonbonne de gaz ;
- ✓ lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.